



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépenses

Question écrite n° 39970

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, de lui donner des indications sur le montant des intérêts et pénalités versés par ses services en 2007 pour des retards de paiement. Il souhaite également savoir ce que représentent ces intérêts de retard par rapport à l'ensemble des sommes qui ont été payées par ses services.

Texte de la réponse

Le montant des intérêts et pénalités versés en 2007 par les services du ministère en charge de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire s'est élevé à la somme de 9 345 118 euros. Les intérêts et pénalités versés représentent 0,1 % du montant total des crédits de paiement consommés sur les programmes concernés qui s'élèvent à 9 234 984 605 euros.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39970

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 435

Réponse publiée le : 7 avril 2009, page 3287